



LA CÔTE
INTERNATIONAL SCHOOL
AUBONNE

GUIDE DES PARENTS

2026-2027



BIENVENUE DU DIRECTEUR



Chers Parents,

C'est avec un immense plaisir que je vous souhaite la bienvenue pour l'année scolaire 2026-2027 à La Côte International School Aubonne (LCIS). Que votre famille rejoigne notre communauté pour la première fois ou qu'elle soit déjà parmi nous depuis plusieurs années, je suis ravi de pouvoir collaborer avec vous afin d'accompagner votre enfant dans son épanouissement et sa réussite.

Notre engagement demeure le même : offrir un environnement d'apprentissage où les élèves sont stimulés sur le plan académique, soutenus sur le plan personnel et encouragés à développer les compétences, les valeurs et la confiance nécessaires pour avoir un impact positif sur le monde qui les entoure. À LCIS, nous considérons l'éducation comme un parcours partagé et accordons une grande importance à la confiance que vous nous témoignez en nous confiant l'accompagnement et l'inspiration de vos enfants.

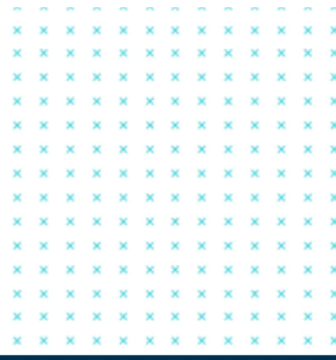
Ce guide a été conçu pour vous fournir les informations essentielles concernant notre fonctionnement, nos attentes, ainsi que les nombreux événements et opportunités qui rythment la vie scolaire à LCIS. Je vous invite à le consulter tout au long de l'année et à rester informés grâce à nos bulletins hebdomadaires et à nos communications régulières.

Mon équipe et moi-même restons à votre entière disposition et serons toujours heureux d'échanger avec vous. Je me réjouis de travailler à vos côtés dans un esprit d'ouverture et de partenariat afin de faire de cette année une expérience enrichissante et mémorable pour tous.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour une année scolaire pleine de réussite et de joie.

Andrew McLoughlin

Directeur de La Côte International School Aubonne



CONTACTS

Tous les membres du personnel de LCIS disposent d'une adresse e-mail professionnelle par laquelle ils peuvent être contactés.

Afin de vous assurer de ne manquer aucune communication de l'école, nous vous invitons à vérifier régulièrement votre dossier courrier indésirable (spam) pour les messages envoyés par LCIS.

Directeur
andrew.mcloughlin@lcis.ch

ECOLE PRIMAIRE	ECOLE SECONDAIRE
Directrice du Primaire alison.piguet@lcis.ch	Directrice du Secondaire alexa.prior@lcis.ch
Directeur adjoint du Primaire mark.obrien@lcis.ch	Directrice adjointe du Secondaire et Coordinatrice IBDP emily.hardwicke@lcis.ch
Coordinatrice de l'Early Years Foundation Stage sandrine.pureur@lcis.ch	Directeur adjoint chargé du développement professionnel continu et responsable des examens james.foster@lcis.ch
Responsable de l'accompagnement pastoral du Primaire inférieur ashley.moison@lcis.ch	Directrice adjointe chargée de l'accompagnement pastoral et responsable de la protection de l'enfance valerie.fournet@lcis.ch
Soutien aux élèves du Primaire angela.patti@lcis.ch	Soutien aux élèves du Secondaire catherine.whetham@lcis.ch
CONTACTS UTILES	
Admissions admissions@lcis.ch	Gestion des inscriptions aux repas scolaires meals@lcis.ch
General info@lcis.ch	Service de transport scolaire transport@lcis.ch
Absences absences@lcis.ch	Coordinatrice des activités extrascolaires et des camps neda.mihneva@lcis.ch
Camps camps@lcis.ch	Infirmierie nurse@lcis.ch
Finance finance@lcis.ch	

CALENDRIER



TRIMESTRE D'AUTOMNE 2026	
Lundi 17 août	Journée d'orientation (nouveaux élèves et leurs parents)
Mardi 18 août	Début des cours
Lundi 21 septembre	Jeûne Fédéral - Jour férié / école fermée
Lundi 12 au vendredi 23 octobre	Vacances de mi-trimestre
Vendredi 18 décembre	Fin du 1er trimestre – Sortie des élèves à 15h05 / 15h50
TRIMESTRE DE PRINTEMPS 2027	
Lundi 11 janvier	Début des cours
Vendredi 5 février	École fermée – Journée pédagogique du personnel
Lundi 8 au vendredi 12 février	Vacances de mi-trimestre
Jeudi 25 mars	Fin du 2e trimestre – Sortie des élèves à 15h05 / 15h50
Lundi 29 mars au vendredi 9 avril	Vacances de printemps
TRIMESTRE D'ÉTÉ 2027	
Lundi 12 avril	Début des cours
Jeudi 6 mai	Ascension - Jour férié / école fermée
Vendredi 7 mai	École fermée - congé scolaire
Lundi 17 mai	Lundi de Pentecôte – Jour férié / école fermée
Vendredi 18 juin	Fin du 3e trimestre – Sortie des élèves à 11h50

DATES LIMITES DE DÉSINSCRIPTION

Toute demande de retrait en cours d'année scolaire doit être communiquée avant les dates indiquées ci-dessous. Les parents peuvent consulter des informations complémentaires dans nos Conditions générales, téléchargeables sur notre site Internet dans la rubrique « Frais de scolarité » **ICI**. Le préavis doit être donné :

- au plus tard le **31 octobre** pour un **départ à la fin du trimestre d'automne** ;
- au plus tard le **31 janvier** pour un **départ à la fin du trimestre de printemps** ;
- au plus tard le **30 avril** pour un **départ à la fin du trimestre d'été**.

Pour toute question concernant les admissions et la réinscription, veuillez contacter admissions@lcis.ch.
Pour toute question concernant les frais de scolarité ou d'autres sujets financiers, veuillez contacter finance@lcis.ch.

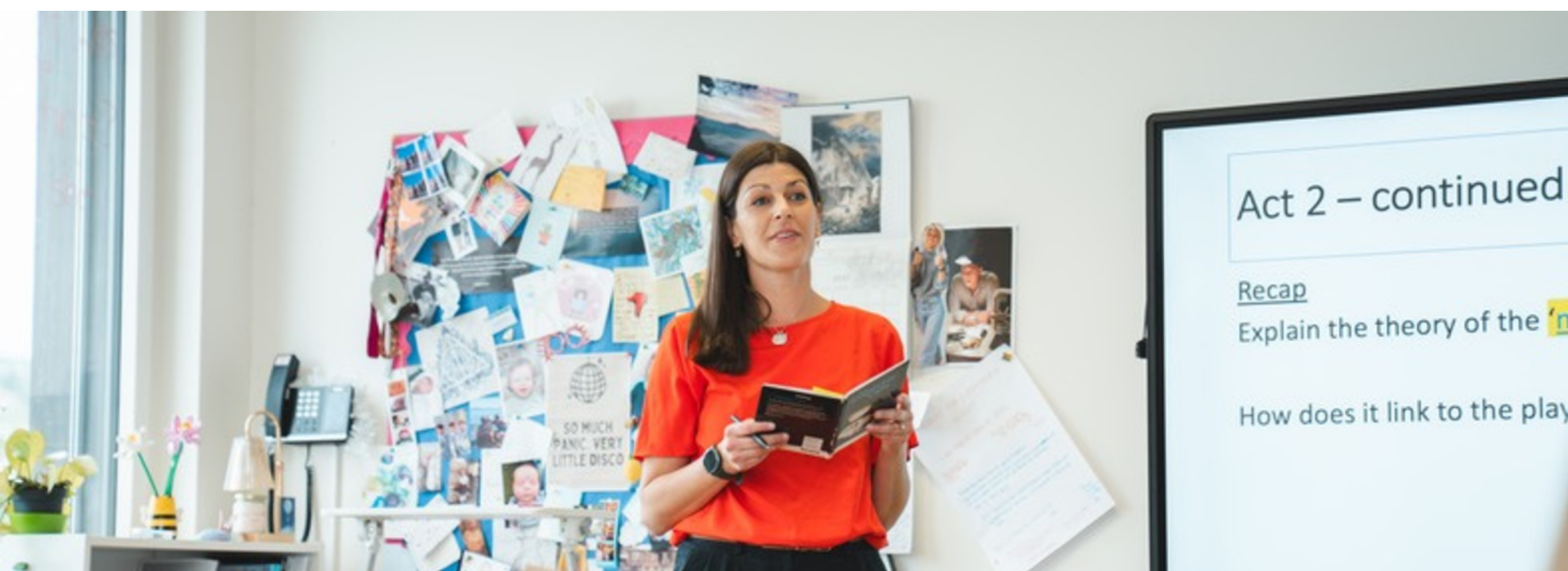
PRÉSENCE ET PONCTUALITÉ

La fréquentation scolaire est obligatoire pour tous les élèves pendant tous les jours de classe, et toute absence doit être autorisée par l'école. Si votre enfant est absent, veuillez en informer l'école à l'adresse absences@lcis.ch **avant 8h00**, en précisant le motif de l'absence. Les élèves arrivant après 8h30 doivent entrer par l'entrée principale et signer le registre des arrivées tardives à la réception avant de se rendre en classe. La ponctualité est importante et nous contacterons les parents si leur enfant est régulièrement en retard. Vous pouvez consulter les informations relatives à la présence et à la ponctualité sur le Portail Famille.

Nous demandons aux parents d'éviter de retirer leurs enfants de l'école pendant les périodes de cours. Dans des circonstances exceptionnelles nécessitant une absence autorisée, les responsables du primaire ou du secondaire doivent être consultés. Dans la mesure du possible, veuillez en informer l'école au moins deux semaines à l'avance afin que les enseignants puissent prendre les dispositions nécessaires. Les élèves seront dispensés de cours en cas de maladie, de visite d'universités ou d'établissements d'enseignement supérieur, de décès d'un proche parent, d'urgence ou pour participer à une célébration religieuse familiale. Un certificat médical est requis pour toute absence pour maladie de plus de trois jours.

ABSENCES DU PERSONNEL

L'école met en place des solutions de remplacement en interne afin d'assurer la continuité de l'enseignement et le bon déroulement du programme scolaire lors des absences de courte durée du personnel. En cas d'absence prolongée, les parents seront informés par e-mail des dispositions prises pour assurer le remplacement et la continuité des cours.



TRANSPORT SCOLAIRE EN BUS

Service de bus scolaire régulier

Les élèves sont inscrits au service de bus scolaire dans le cadre du processus d'admission. Les parents reçoivent la politique de transport de l'école ainsi que les horaires et l'emplacement exact de l'arrêt de bus de leur enfant avant le début de chaque année scolaire.

Nous acceptons les demandes tardives de transport scolaire uniquement pour les trajets déjà existants.

Les bus arrivent à l'école à 8h05 le matin et repartent à 15h05 (uniquement pour les élèves de l'EYFS et du Primaire) ainsi qu'à 16h10 (pour tous les élèves).

Service de bus occasionnel, temporaire et de dernière minute

À titre occasionnel, pour les élèves qui ne sont pas inscrits au service régulier de bus scolaire et sous réserve des places disponibles dans nos bus, nous pouvons organiser des solutions de transport temporaires.

Par ailleurs, nous proposons un bus tardif à 17h20 pour les élèves participant à notre programme d'activités extrascolaires, à condition qu'il y ait au moins quatre passagers.

Pour vous inscrire au transport scolaire ou réserver des trajets ponctuels, veuillez contacter directement l'équipe transport à l'adresse : transport@lcis.ch.

LA RESTAURATION À LCIS

L'école dispose de son propre chef cuisinier, qui élabore des menus frais et de qualité, adaptés aux besoins des élèves, avec des options végétariennes et non végétariennes. Des collations, sandwichs et boissons sont également proposés au Coffee Corner, accessible aux élèves du Secondaire pendant les pauses ainsi qu'aux parents.

Les élèves peuvent choisir de déjeuner à la cantine de l'école ou apporter un repas préparé à la maison. Notre service de restauration peut répondre à de nombreux régimes alimentaires particuliers ainsi qu'aux allergies et intolérances alimentaires, sur présentation d'un certificat médical. Veuillez noter que nous n'utilisons pas de fruits à coque dans la préparation des repas, bien que des traces puissent être présentes. Pour plus d'informations ou pour vous inscrire au service de restauration, veuillez contacter meals@lcis.ch.

ALLERGIES ALIMENTAIRES

En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, Eldora, le prestataire de restauration de l'école, évaluera chaque situation afin de déterminer s'il est possible de fournir un repas adapté en toute sécurité. Les repas étant préparés dans une cuisine partagée, la présence de traces d'allergènes ne peut être totalement exclue. Les élèves qui ne peuvent consommer de traces d'allergènes pourraient ne pas être admissibles au service de restauration scolaire et devront peut-être apporter un repas préparé à la maison. Pour signaler une allergie ou une intolérance alimentaire à l'école et obtenir le formulaire de demande de régime alimentaire d'Eldora, les parents doivent contacter l'infirmière scolaire à l'adresse nurse@lcis.ch. Le formulaire doit être complété et certifié par un médecin ou un spécialiste en allergologie.

COFFEE CORNER – PARENTS & VISITEURS

Horaires d'ouverture : 08h00 – 10h00 / 14h30 – 16h15



SANTÉ ET SÉCURITÉ

L'école s'efforce de maintenir un environnement d'apprentissage sain et sécurisé. Tous les membres de notre communauté scolaire contribuent à cet objectif et prennent des décisions responsables et sûres dans le cadre des activités scolaires et extrascolaires.

Important : Veuillez vous assurer que l'école dispose de vos coordonnées les plus récentes ainsi que de vos contacts d'urgence, et que vous restez joignable par téléphone en cas d'urgence. Nous vous invitons également à enregistrer le numéro de la Réception, +41 22 823 26 26, dans vos contacts téléphoniques.

SANTÉ PHYSIQUE, MALADIES ET ACCIDENTS

Maladies courantes

Dans l'intérêt de l'enfant et de l'ensemble de la communauté scolaire, les enfants présentant de la fièvre, des nausées, des symptômes de rhume (écoulement nasal ou toux persistante) ou tout autre signe de maladie doivent rester à la maison. Si un enfant présente des signes de maladie à l'école, l'infirmière scolaire contactera les parents afin qu'ils viennent le chercher dans les meilleurs délais.

Infirmière scolaire, médicaments et mobilité réduite

Notre infirmière scolaire est présente sur le campus pendant la journée afin de prodiguer les premiers soins et de veiller à ce que les élèves présentant des problèmes de santé bénéficient d'un accompagnement adapté à l'école.

Si un enfant doit prendre un médicament pendant la journée scolaire, y compris des produits ne nécessitant pas d'ordonnance, l'infirmière conservera ce médicament de manière sûre et sécurisée à l'infirmerie. Les parents doivent envoyer les médicaments à l'école dans leur emballage d'origine, accompagnés d'instructions écrites claires à l'attention de l'infirmière.

Les parents doivent informer l'infirmière scolaire si leur enfant ne peut pas participer aux cours d'Éducation Physique, aux cours de natation ou à toute autre activité physique en raison d'une blessure, d'un problème de santé ou d'une mobilité réduite (par exemple, l'utilisation de béquilles).

Premiers soins et prise en charge médicale

Si un enfant tombe malade ou se blesse à l'école, les parents seront informés et tenus pleinement au courant de la situation. En cas de blessure grave survenant à l'école, une ambulance et/ou un médecin d'urgence sera appelé.

Allergies alimentaires

Les fruits à coque étant des allergènes courants, LCIS est une école sans fruits à coque. Par conséquent, tous les aliments contenant des fruits à coque sont interdits dans l'enceinte de l'école. Les enfants de l'EYFS et du Primaire sont également sensibilisés à ne pas partager leur nourriture avec leurs camarades en raison des risques liés aux allergies alimentaires. Les fruits à coque ne sont pas utilisés comme ingrédients dans les repas servis à l'école ni dans les produits vendus au Coffee Corner ; toutefois, ces produits peuvent contenir des traces.

Sécurité en classe

Les élèves doivent attacher leurs cheveux longs lors des cours de sport et des travaux pratiques de sciences. Les boucles d'oreilles doivent être retirées ou recouvertes d'un ruban adhésif médical pendant les activités sportives.



Maladies contagieuses

En cas d'épidémie de maladie contagieuse, l'école suivra toutes les directives fédérales et cantonales applicables afin de limiter la propagation de la maladie au sein de l'établissement et de préserver la santé de notre communauté scolaire. Les parents seront informés de ces directives ainsi que des mesures et politiques mises en place par l'école en conséquence.

Les parents sont invités à contacter le pédiatre de leur enfant ainsi que l'infirmière scolaire afin de déterminer à quel moment leur enfant peut reprendre le chemin de l'école après ces maladies infantiles courantes.

ASSURANCE MALADIE ET ACCIDENT

La législation suisse exige que tous les résidents disposent d'une couverture minimale d'assurance maladie et hospitalisation (assurance de base) en cas de maladie ou de blessure. LCIS exige que tous les élèves bénéficient de cette couverture minimale, quel que soit leur lieu de résidence. Les élèves doivent également être assurés contre tout accident pouvant survenir à l'école, y compris les accidents de la circulation ou les blessures sportives. La couverture maladie et accident doit également inclure l'évacuation par hélicoptère. Les informations relatives à votre assurance, notamment le nom de l'assureur et le numéro de police, doivent être communiquées à l'école lors de l'inscription et tenues à jour.

En Foundation 1 uniquement, et conformément aux exigences réglementaires, les parents doivent fournir une copie de leur police d'assurance Responsabilité Civile. Cette assurance est obligatoire en Suisse pour tous les résidents.

SÉCURITÉ ET VISITEURS DE L'ÉCOLE

Les visiteurs de l'école, y compris les parents, sont priés de s'enregistrer à leur arrivée à la Réception à l'aide de notre registre électronique des visiteurs, de porter un badge et de rester accompagnés de leur hôte pendant toute la durée de leur visite. Avant de quitter l'école, les visiteurs doivent se désinscrire sur le registre et restituer leur badge. Dans les cas suivants, les parents ne sont pas tenus de s'enregistrer en tant que visiteurs :

- Lorsqu'ils se rendent à l'école pour déposer ou récupérer leur enfant, ou pour une demande ou un service de courte durée auprès de la Réception ;
- Lorsqu'ils participent à un événement scolaire (par exemple un spectacle des arts de la scène).

Parents bénévoles

De nombreux parents bénévoles apportent leur aide lors d'événements spéciaux et contribuent de manière plus générale au bon fonctionnement de l'école, ce qui est grandement apprécié. Les parents qui interviennent bénévolement à l'école doivent respecter la Politique relative aux visiteurs décrite ci-dessus et coordonner leurs activités avec les membres du personnel qui les accueillent et les encadrent.



PHOTOGRAPHIES ET VIDÉOS

LCIS utilise des photographies et des vidéos pour promouvoir l'école auprès de différents publics. Ces images peuvent être utilisées sur le site internet, les réseaux sociaux ainsi que sur d'autres supports de communication, en ligne et hors ligne. L'école collecte également du contenu destiné à promouvoir Nord Anglia Education (NAE) et l'ensemble de ses écoles à travers le monde. Nord Anglia Education (NAE) détient les droits d'auteur sur toutes les images réalisées, et celles-ci seront utilisées uniquement aux fins mentionnées ci-dessus.

Les parents peuvent donner leur consentement à l'utilisation des images via le formulaire d'inscription lors de leur arrivée à l'école, puis chaque année dans le formulaire de réinscription. Si un parent souhaite modifier ses préférences en cours d'année, il est invité à envoyer un e-mail à admissions@lcis.ch. Vous trouverez le détail des conditions d'utilisation dans nos [Conditions générales](#).

Utilisation des données et protection de la vie privée

L'école prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir que les enfants évoluent dans un environnement sûr et que la vie privée des enfants et des familles soit protégée. L'école ne communiquera à aucun tiers les coordonnées d'une famille liée à l'établissement sans le consentement préalable des parents concernés, sauf si ces informations sont demandées par la police ou les autorités cantonales.

Responsabilités des parents

Les familles ne sont pas autorisées à publier, sur des forums accessibles au public, les réseaux sociaux ou des pages web ouvertes, des images d'autres enfants prises à l'école. De même, les parents ne doivent pas utiliser, pour quelque publication que ce soit, y compris des calendriers, annuaires scolaires ou cartes de vœux, des images prises à l'école sur lesquelles apparaissent des personnes n'appartenant pas à leur famille, sans l'autorisation du personnel de l'école et des parents des enfants concernés.

Nous recommandons aux parents de supprimer de leurs appareils toute photo prise à l'école ou lors d'événements scolaires sur laquelle figurent des enfants autres que les membres de leur propre famille.



UNIFORME ET RENTRÉE SCOLAIRE

L'école dispose d'un uniforme scolaire officiel. Les familles sont tenues d'acheter l'ensemble des uniformes de leurs enfants auprès de Trutex, notre fournisseur officiel. Les parents peuvent **commander les articles d'uniforme en ligne**, et un guide détaillé des tailles est disponible pour chaque article. Les commandes peuvent être livrées directement aux parents sous 3 à 5 jours ouvrables moyennant des frais de livraison, ou à l'école toutes les deux semaines sans frais. Les élèves ne respectant pas les règles relatives à l'uniforme pourront être invités à rentrer chez eux pour se changer ou les parents pourront être priés d'apporter l'uniforme approprié à l'école.

Notre uniforme

Une liste complète des articles de l'uniforme requis pour chaque section de l'école peut être **téléchargée ici** ou consultée sur le Portail Parents.

Éléments complémentaires à fournir

Une courte liste des articles que les parents doivent fournir à leur enfant pour la nouvelle année scolaire figure dans les listes d'uniforme mentionnées ci-dessus. Veuillez vous assurer que le nom de votre enfant est indiqué sur tous ses vêtements, chaussures, effets scolaires et objets personnels.

À ne pas apporter à l'école

- Les bijoux (à l'exception d'une montre peu coûteuse, de petites boucles d'oreilles de type puce ou d'objets portés pour des raisons religieuses)
- Les jouets électroniques ou lecteurs de musique
- Les canifs ou tout autre objet tranchant
- Les pistolets-jouets ou tout type d'arme
- Les rollers
- Tout objet de valeur importante
- Aucune trousse n'est nécessaire pour les élèves de Y1 à Y5 (tout le matériel de papeterie sera fourni par l'école)

Journées sans uniforme

Bien que les élèves soient tenus de porter l'uniforme scolaire en tout temps, ils sont parfois invités à participer à des journées sans uniforme. Celles-ci sont organisées par le Conseil des élèves ou les Capitaines de Maison. Lors de ces journées, les élèves ne sont pas tenus de porter leur uniforme scolaire. En contrepartie, nous leur demandons d'effectuer un petit don au profit d'une association caritative choisie par l'école. Cette contribution sera collectée par l'enseignant de la classe ou le professeur principal.

Téléphones portables et appareils électroniques

Les élèves du Primaire ne doivent pas apporter de téléphone portable, d'iPad personnel ou de montre connectée à l'école. Nous recommandons également aux élèves du Secondaire de laisser leur téléphone à la maison. Si un élève du Secondaire apporte un téléphone à l'école, celui-ci doit être conservé dans son casier et rester éteint pendant toute la journée. Si les élèves souhaitent contacter leurs parents pendant les heures de cours, ils doivent s'adresser à leur enseignant ou à la Réception.

Au Secondaire, les élèves sont autorisés à emporter leur téléphone portable lors des voyages résidentiels. Toutefois, leur utilisation est uniquement autorisée à des moments précis de la journée et pour des raisons spécifiques.



Objets perdus

Nous encourageons les parents à étiqueter **tous les vêtements, chaussures et gourdes de leur enfant**. Veuillez contacter l'enseignant ou le tuteur de votre enfant si vous souhaitez signaler un objet perdu. Une boîte d'objets trouvés est tenue à disposition à la Réception. Les objets non réclamés à la fin du trimestre seront triés et, le cas échéant, remis à des associations caritatives. LCIS décline toute responsabilité en cas de perte d'un objet appartenant à un élève pendant toute partie de la journée scolaire.

BIBLIOTHÈQUE

L'école dispose d'une bibliothèque riche et en constante évolution. Chaque semaine, les élèves peuvent choisir et emprunter des livres en anglais et en français. Outre sa vaste collection d'ouvrages, la bibliothèque sert également de Learning Hub (espace d'apprentissage), où des groupes d'élèves, accompagnés par des adultes, peuvent utiliser des espaces de travail dédiés pour enrichir leurs apprentissages. L'école propose également une large sélection de livres électroniques.

Chaque élève est responsable des livres empruntés à l'école. En cas de perte, de détérioration ou de dégradation d'un ouvrage, la famille de l'élève devra prendre en charge le remplacement du livre.

Nous accueillons toujours avec plaisir les dons de livres en bon état que les parents souhaitent offrir à la bibliothèque.



PHYSICAL EDUCATION AND SPORT

L'éducation physique (PE) et les sorties scolaires font partie intégrante du programme scolaire.

Les cours de PE ont lieu au moins une fois par semaine dans le gymnase ou, lorsque les conditions météorologiques le permettent, en extérieur. Les élèves doivent porter l'uniforme de PE de l'école. Les parents doivent fournir un certificat médical lorsque leur enfant ne peut pas participer à ces activités pour une raison valable. Les parents peuvent également prendre des dispositions à l'avance avec l'enseignant de la classe lorsqu'un enfant ne peut pas participer à une activité physique en raison d'une blessure préexistante ou pour des raisons exceptionnelles.

Cours de natation

Les élèves de Foundation 1 à Year 3 bénéficient de cours de natation réguliers dispensés par des moniteurs de natation qualifiés. Nous utilisons la piscine d'Aquamed, située à côté de LCIS, et toutes les séances sont assurées par des instructeurs qualifiés. Les enfants doivent apporter leur maillot de bain étiqueté à leur nom, une serviette, des lunettes de natation (facultatives) ainsi qu'un bonnet de bain, le tout dans un sac imperméable.

Cours de ski

LCIS saisit l'opportunité offerte aux enfants d'apprendre à skier dans le cadre de leur programme scolaire. L'école propose un programme de ski progressif adapté à l'âge des élèves, qui débute dès le Year 1, à partir de 5 ans.

- Year 1 à Year 4 : les enfants participent à 4 journées de ski au mois de janvier.
- Year 5 à Year 8 : les élèves participent à une semaine de ski en séjour résidentiel.
- Year 9 à Year 10 : les élèves participent à un séjour de ski de 3 jours.

Équipes sportives de l'école

Tout au long de l'année scolaire, les élèves à partir du Year 3 peuvent être invités à représenter l'école au sein de différentes équipes sportives et lors de divers tournois. La sélection repose à la fois sur l'attitude et les performances observées pendant les cours d'Éducation Physique, ainsi que sur la participation aux activités sportives extrascolaires.

Nos sports principaux comprennent le football, le basketball, le volleyball et le ski. Nous disposons également d'équipes représentatives en badminton, cross-country, netball, natation, tennis et unihockey.

Chaque année, nous nous efforçons d'inscrire des équipes Under-11, Under-14 et Under-18 aux Nord Anglia European Games, organisés par les écoles Nord Anglia à travers l'Europe. En Suisse, nos élèves participent également à des compétitions organisées par deux associations sportives majeures : le Swiss Group of International Schools (SGIS) et le Mountain League Sports (MLS). Ces compétitions prennent généralement la forme de tournois d'une ou deux journées organisés dans différentes écoles du pays.

Si votre enfant est sélectionné pour une équipe, un événement ou un voyage sportif, vous en serez informé via le portail SchoolsBuddy et il vous sera demandé de donner votre autorisation. Afin de faciliter l'organisation et la logistique, nous vous remercions de répondre dans les meilleurs délais. Si votre enfant ne peut pas participer, sa place pourra être proposée à un autre élève.



COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

Notre objectif est de développer un partenariat solide entre les parents, les élèves et les enseignants, et de favoriser les apprentissages des élèves grâce à une communication positive, régulière et transparente. L'école organise régulièrement des rencontres parents-enseignants (à la fois virtuelles et en présentiel) et publie tout au long de l'année des rapports d'évaluation détaillés afin de soutenir cette démarche. Nous invitons également les parents à nous contacter à tout moment de l'année scolaire pour toute question concernant la scolarité de leur enfant.

L'enseignant de votre enfant est toujours votre premier point de contact. Dans la majorité des cas, il sera en mesure de répondre à toutes vos questions. Les parents sont encouragés à prendre rendez-vous avec l'enseignant afin de discuter en personne de toute question ou préoccupation si nécessaire.

Si certaines questions ou préoccupations restent sans solution, veuillez contacter les membres du personnel suivants :

Questions académiques

- Foundation Stage : Coordinatrice de la Petite Enfance, [Sandrine Pureur](#)
- Primaire : Directrice du Primaire, [Alison Piquet](#)
- Secondaire : Professeur principal (Homeroom Teacher)
- Secondaire Years 7 à 9 : Responsable de cycle, [Nawale Belgrich](#)
- Secondaire Years 10 et 11 : Responsable de cycle, [Emma Fisher](#)
- Secondaire Years 12 et 13 (IBDP) : Responsable de cycle, [Robin Lunniss](#)

Questions relatives à l'accompagnement et au bien-être des élèves

Des informations détaillées sur les Pastoral Leads (responsables du suivi pastoral) de chaque groupe d'année sont disponibles dans le [Guide pastoral \(Pastoral Handbook\)](#). Pour toute préoccupation importante liée au bien-être des élèves, veuillez contacter [Valérie Fournet](#), Responsable adjointe du suivi pastoral (Assistant Head of Pastoral) au Secondaire, ou [Alison Piquet](#), Directrice du Primaire.

Si aucune solution ne peut être trouvée, ou si des préoccupations ou des questions subsistent après consultation des enseignants et des Directeurs adjoints (Assistant / Deputy Head Teachers), la question sera examinée par le Directeur du Primaire, le Directeur du Secondaire ou le Chef d'établissement (Principal).



Communications importantes à destination des parents

Le Chef d'établissement enverra occasionnellement des messages importants à tous les parents/tuteurs enregistrés dans notre système de gestion des données, iSAMS, ainsi qu'à leurs assistants, sur demande. Les informations relatives au transport scolaire, aux finances, aux procédures d'admission, etc., sont également envoyées via iSAMS.

Chaque vendredi, l'école envoie un bulletin d'information à toutes les adresses e-mail enregistrées. Cette communication essentielle permet aux parents de rester informés de ce qui se passera au cours de la ou des semaines à venir.

Notre base de données d'adresses e-mail est régulièrement mise à jour afin de s'assurer que tous les parents reçoivent nos communications. Veuillez vérifier que votre filtre anti-spam ne bloque pas nos e-mails.

Communication en situation de crise

Dans l'éventualité peu probable d'une situation de crise à l'école, les parents seront informés par message texte envoyé à tous les numéros de téléphone des parents et responsables légaux enregistrés dans notre base de données.

C'est pourquoi nous insistons à nouveau sur l'importance de nous signaler tout changement de coordonnées personnelles, notamment l'adresse du domicile, les numéros de téléphone, les adresses e-mail ainsi que les numéros d'assurance maladie de leurs enfants.

Early Years Foundation Stage

Dans notre section EYFS, nous utilisons une application en ligne appelée Tapestry, spécialement conçue pour soutenir notre programme EYFS. Elle permet aux parents de s'impliquer activement dans les apprentissages de leur enfant. Cette plateforme est reliée aux observations et aux évaluations des enfants basées sur les Objectifs d'Apprentissage Précoce (Early Learning Goals), qui sont partagées régulièrement avec les parents.

Primaire

Au sein de la section Primaire, la plateforme en ligne Seesaw est régulièrement utilisée pour créer des portfolios numériques des apprentissages des élèves, qui sont partagés avec les parents. Les parents sont encouragés à participer activement à ces journaux d'apprentissage en ajoutant des commentaires constructifs sur les progrès et le développement de leur enfant. La fonction « annonces » permet également aux enseignants de partager des rappels concernant les événements de la classe ainsi que la newsletter hebdomadaire du niveau, qui résume les apprentissages réalisés au cours de la semaine et informe les parents des apprentissages prévus pour la semaine suivante.

Secondaire

Au Secondaire, la plateforme ManageBac est utilisée pour soutenir la planification du programme scolaire, la gestion des travaux, des devoirs et des évaluations des élèves, ainsi que le suivi et la communication des résultats et des progrès généraux des élèves. Ce système unifié garantit l'utilisation d'une plateforme cohérente offrant une expérience fluide et intégrée aux enseignants, aux élèves et aux parents pour gérer tous les aspects du programme scolaire. Veuillez noter que tous les commentaires des enseignants ne sont pas visibles sur ManageBac, ceux-ci fournissant également régulièrement des retours oraux et écrits en classe et directement sur les travaux des élèves.

Si des informations doivent être communiquées à un groupe d'année spécifique, une notification par e-mail sera envoyée aux parents via notre plateforme iSAMS, accompagnée d'un message du membre concerné de l'équipe du Secondaire.



COMPORTEMENT

À LCIS, nous cherchons à instaurer des relations et des comportements positifs au sein d'un environnement sûr, bienveillant et épanouissant, fondé sur un esprit de communauté et des valeurs partagées.

ÉLÈVES DU EYFS ET DU PRIMAIRE

Nos élèves et nos collaborateurs ont élaboré et intégré des règles qui reflètent notre Code de conduite. Ces « Règles de respect » encouragent tous les membres de notre communauté scolaire à suivre un ensemble d'attentes communes concernant la manière dont nous interagissons les uns avec les autres, collaborons ensemble et nous comportons au sein de l'école comme en dehors de celle-ci.

Code de conduite du Primaire – Règles de respect

Si des difficultés de comportement surviennent, l'enseignant de la classe ou l'enseignant spécialiste discutera généralement du problème avec l'enfant concerné. Si la situation ne peut être résolue à ce niveau, la Directrice du Primaire et/ou le Chef d'établissement en seront informés, ainsi que les parents. Notre Politique de comportement positif au Primaire nous guide dans l'accompagnement des enfants et favorise une approche proactive et cohérente, en étroite collaboration avec les élèves et leurs parents.

CODE DE CONDUITE - RÈGLES DE RESPECT		
R	Responsable	Envers nous-mêmes Envers la communauté Envers nos affaires Envers l'environnement
E	Enthousiaste	Dans nos apprentissages Dans nos relations avec les autres
S	Sourire	Montrer que nous sommes heureux Diffuser des ondes positives Mettre les autres à l'aise Faire preuve de chaleur et de bienveillance envers les autres
P	Patience	Rester calme Prendre le temps de répondre Prendre le temps de réfléchir
E	Égalité	Être traité de la même manière Être compris Être juste et équitable
C	Courage	Face aux défis Dans le développement de nos relations sociales Lorsque nous faisons ce qui est juste
T	Confiance et travail d'équipe	Croire les uns en les autres Pouvoir compter les uns sur les autres Se sentir en sécurité Travailler ensemble

Programme PSHE du Primaire

Notre programme de PSHE (Personal, Social, Health Education) encourage les enfants à créer et à entretenir des relations positives. Il développe l'éducation émotionnelle, les compétences sociales et la résilience, de manière adaptée à l'âge des élèves. Nous mettons l'accent sur les comportements positifs, en valorisant les bons choix tout en encourageant les enfants à assumer la responsabilité de leurs actes lorsqu'ils prennent de mauvaises décisions. Ce programme accompagne également les élèves lorsque des difficultés relationnelles surviennent et les aide à trouver des solutions positives.

Nous utilisons le programme « Jigsaw », qui propose un parcours complet pour les élèves du Primaire, leur offrant des expériences d'apprentissage adaptées pour les aider à mieux comprendre et appréhender le monde qui les entoure. Pour plus d'informations sur ce programme, veuillez consulter le Guide du curriculum remis à tous les parents en début d'année scolaire. Les élèves ont également accès à diverses activités favorisant le bien-être, notamment des séances de pleine conscience (mindfulness), de Global Campus et de yoga.

Assemblées du Primaire

Dans notre section Primaire, les élèves et les membres du personnel se réunissent chaque semaine pour l'assemblée du vendredi. Ce moment privilégié représente un temps de rassemblement, de cohésion et d'appartenance à la communauté scolaire. Les élèves peuvent partager leurs expériences et leurs apprentissages au travers de présentations en lien avec les thèmes étudiés, les événements ou les célébrations culturelles. C'est également l'occasion de renforcer notre programme PSHE, nos Règles de respect, les valeurs de l'école et nos attentes, tout en valorisant et en motivant les élèves grâce à des récompenses telles que les Golden Badges.



ÉLÈVES DU SECONDAIRE

Au Secondaire, nous disposons d'une Politique de comportement claire, qui reflète les attentes déjà en vigueur en Foundation et au Primaire.

Afin d'encourager les comportements positifs, nous utilisons la plateforme Epraise. Grâce à ce système de valorisation, les élèves reçoivent des points de mérite pour leur comportement positif, leurs réussites et/ou leur engagement. Les élèves peuvent ensuite utiliser les points accumulés pour obtenir différentes récompenses.

Pour encourager ces comportements positifs, nous appliquons une approche de base similaire à celle du Primaire et fondée sur les mêmes valeurs :



- Chacun doit utiliser un langage approprié lorsqu'il s'adresse à une autre personne.
- Chacun doit être à l'écoute des observations, des demandes et des préoccupations des autres.
- Chacun doit prendre soin des biens, qu'ils soient personnels ou qu'ils appartiennent à l'école ou à une autre personne, et les traiter avec respect.
- Chacun doit faire preuve d'empathie envers les besoins des autres et toujours agir avec gentillesse et compréhension.
- Chacun doit dire la vérité en toutes circonstances.

Conséquences des comportements inappropriés

Au Secondaire, nous appliquons un système progressif de sanctions qui offre aux élèves la possibilité de réfléchir à leur comportement et de l'améliorer. Dans la mesure du possible, les membres du personnel privilégient les relations positives, des attentes claires et une intervention précoce afin d'éviter toute aggravation de la situation. Si le comportement d'un élève ne répond pas aux attentes, une sanction de niveau 1 peut être appliquée, généralement gérée par l'enseignant et enregistrée dans notre système interne. En cas de préoccupations persistantes ou répétées, une sanction de niveau 2 peut être mise en place, avec des conséquences supplémentaires telles qu'une retenue dans un département et une communication avec les parents. Les comportements plus graves ou récurrents entraîneront une sanction de niveau 3, supervisée par les responsables du suivi pastoral, pouvant inclure une retenue formelle, un temps de réflexion encadré au sein de l'école ou d'autres mesures de soutien. Cette approche progressive garantit une gestion cohérente et proportionnée des comportements, tout en aidant les élèves à faire de meilleurs choix.

Exclusion de l'école

L'école peut prononcer l'exclusion temporaire ou définitive d'un élève en cas de comportement grave. Cela peut inclure des actes de violence, d'intimidation, de harcèlement (y compris le cyberharcèlement), toute forme de racisme ou d'autres comportements discriminatoires, la possession de drogues, la commission d'une infraction pénale, des manquements graves mettant en danger la santé et la sécurité d'autrui, ou un refus manifeste de se conformer aux attentes de l'école. Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative, la décision relevant du Chef d'établissement. Tout élève reconnu comme fournissant des drogues illicites à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école fera l'objet d'une exclusion définitive.

ACCOMPAGNEMENT ET BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

Notre programme d'accompagnement pastoral aide les élèves à développer leur intelligence émotionnelle, leur résilience et leur capacité à contribuer de manière positive à la vie de l'école et de la communauté. Il leur donne les moyens de faire face efficacement aux défis et aux opportunités qu'ils rencontrent dans leur vie personnelle comme dans leur parcours scolaire, tout en les aidant à atteindre leur plein potentiel académique.

SYSTÈME DES MAISONS

LCIS dispose d'un système de Maisons bien établi qui englobe l'ensemble de l'école. Grâce à ce système, les élèves développent des compétences personnelles, sociales et entrepreneuriales essentielles, tout en créant des liens durables avec leurs camarades et l'ensemble de la communauté scolaire. Notre système de Maisons est composé de quatre équipes, dirigées par des Capitaines de Maison :

Rhône (Rouge)

Montreux (Bleu)

Simplon (Vert)

Savoie (Jaune)

Nos Maisons portent le nom des célèbres bateaux à vapeur qui naviguent sur le lac Léman. Les élèves et les membres du personnel sont répartis dans une Maison dès leur arrivée à l'école. Nous veillons à ce que les frères et sœurs appartiennent à la même Maison et à ce que les effectifs soient équilibrés entre les différentes équipes.

L'esprit de communauté, les relations, la collaboration et la convivialité sont des valeurs encouragées et développées au sein de l'école, tout comme l'introduction d'une compétition amicale à travers une variété d'événements organisés tout au long de l'année.

Notre système de Maisons soutient ces objectifs et permet aux élèves et aux membres du personnel de se retrouver dans une communauté plus restreinte au sein de l'école. Cela favorise un sentiment d'appartenance plus fort, l'esprit d'équipe et la camaraderie.

Le système de Maisons constitue également un élément supplémentaire de notre programme d'accompagnement pastoral. Chaque semaine, les élèves peuvent gagner des points de Maison ou des points Epraise, attribués en fonction de leurs efforts, de leurs résultats et du respect de nos Règles de respect. Cela leur apporte un retour positif et valorise leurs choix comportementaux tout en leur permettant de contribuer au score de leur équipe. À la fin de l'année scolaire, l'équipe du Primaire ayant obtenu le plus grand nombre de points bénéficie d'une sortie spéciale hors de l'école, comprenant généralement une excursion à bord de l'un des bateaux à vapeur du lac.



LA CÔTE INTERNATIONAL
SCHOOL
A NORD ANGLIA EDUCATION SCHOOL

Leadership des élèves

À LCIS, nous sommes convaincus que les élèves peuvent et doivent jouer un rôle essentiel dans l'évolution de leur éducation et dans le développement de l'école.

C'est pourquoi nous encourageons et accompagnons nos élèves à exercer des responsabilités de premier plan au sein de nos Conseils des élèves, tant au Primaire qu'au Secondaire. Cela leur permet d'influencer positivement, et donc de s'approprier, les politiques, programmes, initiatives et principes qui soutiennent nos pratiques d'enseignement et d'apprentissage.

Conseil des élèves du Primaire

Au Primaire, un élève par classe de chaque niveau (Year 1 à Year 6) est élu représentant de classe chaque année scolaire. Ces représentants travaillent en étroite collaboration avec leurs camarades et le Coordinateur du Conseil des élèves afin de mettre en œuvre des idées et de partager les retours des élèves. En Year 6, des responsabilités supplémentaires sont proposées aux élèves, notamment les fonctions de Capitaine de Maison, Vice-Capitaine de Maison et Responsable sportif.

Conseil des élèves du Secondaire

Les élèves élisent deux représentants par classe pour les représenter au sein du Conseil des élèves, ainsi que quatre Capitaines de Maison chargés de diriger les différentes Maisons. L'Équipe de leadership des élèves (Student Body Leadership Team – SBLT), composée de quatre élèves de Year 13 et de quatre élèves de Year 12, dirige le Conseil des élèves. Ses membres sont sélectionnés à l'issue d'un processus de candidature rigoureux. Ils servent de modèles pour l'ensemble des élèves et jouent un rôle d'intermédiaire entre les parents, le personnel et les élèves. Ils sont encouragés à montrer l'exemple et à enrichir la communauté scolaire par la mise en place de nouvelles initiatives.

SERVICE DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

Des conseillers sont disponibles pour accompagner les élèves du Primaire comme du Secondaire. Les rendez-vous sont coordonnés par la Responsable adjointe du suivi pastoral au Secondaire, Mme Fournet, et par Mme Piguet, Directrice du Primaire.

Veuillez consulter notre Guide pastoral (Pastoral Handbook) pour obtenir davantage d'informations sur notre dispositif d'accompagnement pastoral et les services proposés.

Services de conseil privés

Des services de conseil privés sont également proposés, lorsque cela est approprié, aux élèves du Primaire et du Secondaire ainsi qu'à leurs familles. Ce service privé fait l'objet d'une facturation distincte, les honoraires étant directement facturés aux parents par les conseillers concernés.



ENSEIGNEMENT ET PROGRAMME SCOLAIRE

Le programme scolaire à LCIS est structuré comme suit :

- Early Years Foundation Stage (EYFS) (3 à 5 ans)
- English National Curriculum (ENC) et International Primary Curriculum (IPC) (5 à 11 ans)
- Programme du Secondaire inférieur (Lower Secondary School Curriculum) (11 à 14 ans)
- International General Certificate of Secondary Education (IGCSE) (14 à 16 ans)
- Programme du Diplôme du Baccalauréat International (IBDP) (16 à 18 ans)

Les membres du personnel se tiennent informés des dernières avancées pédagogiques et participent régulièrement à des formations professionnelles, conférences et séminaires, aussi bien au sein de l'école qu'à l'extérieur.

DEVOIRS ET LECTURE

Les devoirs constituent une excellente opportunité pour :

- Développer le sens de l'autodiscipline et des responsabilités lorsque les tâches sont réalisées régulièrement et dans les délais impartis.
- Développer les compétences d'apprentissage autonome, en particulier dans les classes supérieures où les devoirs nécessitent une collaboration entre les élèves, les enseignants et les parents afin de renforcer les compétences en gestion du temps.
- Favoriser le sentiment d'accomplissement personnel, notamment lorsque l'autoévaluation est accompagnée de retours constructifs de la part des parents et des enseignants.
- Impliquer les parents comme partenaires de l'apprentissage, en tant qu'auditeurs, accompagnateurs, facilitateurs et public. La nature des devoirs permet également aux parents de mieux comprendre les programmes et activités menés en classe.
- Soutenir l'enseignement en classe en permettant la pratique et le renforcement des notions et compétences enseignées.
- Renforcer chez les élèves l'idée que l'apprentissage est un processus qui dure toute la vie et ne se limite pas à l'école ou à la salle de classe.
- Certaines tâches pourront nécessiter l'utilisation d'une tablette ou d'un ordinateur, mais des alternatives seront proposées lorsque cela n'est pas possible.

Consignes relatives aux devoirs et au temps à y consacrer

La lecture est encouragée quotidiennement à tous les niveaux de l'école.

Outre la lecture (et le fait de lire à son enfant), les indications ci-dessous donnent une estimation du temps que les élèves sont censés consacrer à l'ensemble de leurs devoirs, sur une base quotidienne moyenne. Les élèves doivent planifier et organiser leur temps afin de respecter les échéances, ce qui peut les amener à adapter ces durées en fonction des besoins.

Les besoins individuels de chaque élève sont pris en compte lors de la mise en place des devoirs. Toutefois, si les devoirs deviennent une source de stress ou s'avèrent contre-productifs, nous demandons aux parents d'intervenir et d'en informer l'enseignant.



Year 1	approx. 15 min.
Year 2	approx. 15-20 min.
Year 3 & 4	approx. 20-30 min.
Year 5 & Year 6	approx. 30 min.
Year 7 & Year 8	Jusqu'à 30 minutes chaque soir.
Year 9	Jusqu'à 45 minutes chaque soir.
Year 10 & Year 11	Jusqu'à 1 à 2 heures chaque soir.
Diplôme IBDP	Les élèves devront consacrer en moyenne 10 heures (ou plus) de devoirs par semaine.

Les enseignants peuvent appliquer une sanction appropriée si les élèves ne remettent pas leurs devoirs dans les délais demandés.

ÉVALUATIONS ET TESTS

Nous considérons que l'évaluation constitue la base d'un enseignement éclairé. Elle aide les élèves à progresser, à surmonter leurs difficultés et garantit que l'enseignement s'appuie sur les apprentissages déjà acquis. Grâce à l'évaluation, les élèves comprennent ce qu'ils ont accompli et identifient les domaines dans lesquels ils doivent encore progresser.

Il existe deux types d'évaluation :

- L'évaluation au service des apprentissages (*Assessment for Learning* ou évaluation formative) permet d'identifier les prochaines étapes nécessaires à la progression de l'élève. Elle prend en compte ses points forts ainsi que les aspects à améliorer. Son objectif principal est de favoriser les apprentissages futurs.
- L'évaluation des apprentissages (*Assessment of Learning* ou évaluation sommative) consiste en un recueil systématique d'informations permettant de dresser un bilan des acquis de l'élève à un moment donné. Elle est associée à l'attribution de notes ou de niveaux de performance et à la communication des résultats. Elle rend compte des apprentissages réalisés et est essentielle pour mesurer les progrès au fil du temps.

Early Years

Les enseignants de la Petite Enfance consignent les acquis des enfants en référence au Profil de l'Early Years Foundation Stage, qui est partagé régulièrement avec les parents. Les enfants sont évalués de manière informelle tout au long de la journée, au travers d'observations quotidiennes. Des évaluations spécifiques des compétences de base en littératie et en numératie sont également réalisées et intégrées au profil de l'enfant.

En Foundation 1, les parents et les enseignants ont régulièrement l'occasion de se rencontrer tout au long de l'année scolaire. À la fin de l'année scolaire, au mois de juin, les parents reçoivent un bulletin scolaire officiel.

En Foundation 2, en plus du calendrier de communication mentionné ci-dessus, les parents recevront un rapport « Focus Child » au cours du 1er trimestre. Ce rapport met l'accent sur les points forts de votre enfant, les prochaines étapes de son développement ainsi que sur les moyens par lesquels vous pouvez le soutenir. En novembre et en mars, vous serez également invité à rencontrer l'enseignant de votre enfant lors d'un entretien individuel parents-enseignant.

Primaire

Les enseignants du Primaire évaluent les élèves de manière continue au moyen des échanges en classe, de la correction des travaux et d'autres méthodes informelles, afin de s'assurer que la planification et l'enseignement du programme répondent de manière appropriée aux besoins de tous les élèves de la classe. Les objectifs clés du English National Curriculum servent de repères dans chaque niveau pour évaluer les progrès et les acquis en mathématiques et en littératie. À partir du Year 1, des tests standardisés sont utilisés afin d'obtenir des données pertinentes sur les progrès des élèves au regard des objectifs en anglais et en mathématiques.

Les évaluations des enseignants servent à mesurer les progrès et les acquis des élèves en français, éducation physique, musique et travaux interdisciplinaires (Topic), notamment en sciences, géographie, histoire, arts plastiques, design et technologie, ainsi qu'en technologies de l'information. Les entretiens parents-enseignants constituent un moyen essentiel de communication avec les familles, tout comme les bulletins officiels rédigés à la fin du 1er trimestre et du 3e trimestre.

Secondaire

Au Secondaire, ManageBac est la plateforme en ligne utilisée par les enseignants, les élèves et les parents pour consulter et accéder aux travaux demandés, ainsi que pour enregistrer et suivre les progrès académiques sommatifs des élèves dans toutes les matières. Les élèves et les parents reçoivent une formation afin d'utiliser cette plateforme de manière efficace.

Au Lower Secondary (Years 7 à 9), l'évaluation est continue tout au long de l'année scolaire, avec des évaluations organisées dans chaque matière à la fin de chaque unité d'apprentissage. Ces évaluations ont généralement lieu toutes les six à sept semaines, selon la durée de l'unité étudiée.

Les élèves du Lower Secondary sont évalués à l'aide d'un ensemble spécifique de critères propres à chaque matière et à chacun des trois niveaux. Cette approche permet une transition fluide vers les options IGCSE, lorsque les élèves commencent à se préparer aux qualifications externes.



Chaque matière utilise une grille d'évaluation (rubric) afin de déterminer le niveau de réussite de l'élève. Ces grilles couvrent les connaissances et les compétences qui sont enseignées et évaluées à chaque niveau du Lower Secondary. Elles reflètent notre volonté de stimuler les élèves les plus performants tout en garantissant un accompagnement de qualité à ceux qui en ont besoin. Notre objectif est que les élèves soient prêts à suivre le programme de l'IGCSE à partir du Year 9. Nous reconnaissons toutefois que le parcours vers cet objectif peut être différent d'un élève à l'autre.

Nous utilisons des échelons numériques similaires pour l'évaluation et les bulletins du Lower Secondary, ainsi qu'un niveau (level) indiquant la nature de la réussite obtenue. Cela garantit une cohérence avec l'échelle de 1 à 9 utilisée dans le cadre de l'IGCSE :

Maîtrise (7-9)	A démontré une compréhension approfondie de l'ensemble des concepts, compétences et connaissances, et est capable de les appliquer dans de nouveaux contextes.
Consolidation (4-6)	A une compréhension solide des principaux concepts, compétences et connaissances lorsqu'ils sont appliqués à des contextes familiers.
En cours d'acquisition (1-3)	A assimilé certains des principaux concepts et compétences abordés dans une unité d'apprentissage, mais d'autres nécessitent encore d'être développés.

L'évaluation au Lower Secondary prend diverses formes, notamment des tests, des présentations orales, des travaux de recherche et des comptes rendus d'expériences. Les élèves sont informés à l'avance de ces évaluations sommatives. Les résultats sont communiqués aux élèves et aux parents via ManageBac environ toutes les six semaines, puis utilisés pour établir la note annuelle de l'école, exprimée sur une échelle de 1 à 9.

Le programme de l'IGCSE (International General Certificate of Secondary Education) est proposé en Year 10 et en Year 11. Les élèves sont évalués tout au long de ce programme de deux ans conformément aux attentes et aux critères d'évaluation des organismes internationaux d'examens. Les évaluations externes finales des élèves de Year 11 ont lieu à partir d'avril ou de mai de l'année de Year 11. Elles sont organisées par les organismes d'examen externes suivants : Cambridge International Examinations (CIE) et Edexcel. Les systèmes CIE et Edexcel utilisent une échelle de notation allant de 9 à 1, où 9 correspond à la note la plus élevée et 1 à la plus basse. Les résultats finaux sont publiés au mois d'août de l'année de Year 11.

Les élèves de Year 12 et Year 13 inscrits au Programme du Diplôme du Baccalauréat International (IBDP) sont évalués tout au long du programme de deux ans conformément aux attentes et aux critères d'évaluation de l'IBDP. Cela comprend notamment un mémoire de recherche (Extended Essay), l'exposition de Théorie de la connaissance (TOK Exhibition), la dissertation de Théorie de la connaissance (TOK Essay) ainsi que des évaluations internes dans chacune des six matières étudiées. L'évaluation tout au long de l'IBDP intègre également des sujets issus d'anciennes sessions d'examens du Programme du Diplôme. Elle est conçue pour permettre aux enseignants, aux élèves et aux parents de suivre les progrès réalisés. Ces résultats contribuent également à l'établissement des notes prévisionnelles utilisées dans le cadre des candidatures universitaires. Des examens blancs sont organisés au début du Term 2, à la fin du Term 3 de DP1, puis au début du Term 2 de la dernière année du programme. Les examens externes se déroulent sur trois semaines au mois de mai de DP2, et les résultats finaux globaux sont publiés au début du mois de juillet.

Des informations complémentaires sur chaque composante du programme du Secondaire sont communiquées aux parents lors de présentations organisées au début de l'année scolaire, ainsi qu'avant que les élèves de Year 9 et de Year 11 ne choisissent respectivement leurs options pour l'IGCSE et le Programme du Diplôme (DP), au mois de février.

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES

LCIS est une école inclusive qui accueille les élèves présentant une neurodiversité ou d'autres besoins particuliers. Dans le cadre des possibilités offertes par notre établissement d'enseignement généraliste, nous proposons un accompagnement aux élèves nécessitant un soutien supplémentaire. Certains élèves peuvent avoir besoin de plans d'apprentissage spécifiques et adaptés afin de leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur parcours scolaire. Lorsque cela est nécessaire, les enseignants, en collaboration avec nos Coordinateurs du soutien aux apprentissages au Primaire et au Secondaire, élaborent un Plan d'Éducation Individualisé (PEI) pour ces élèves. Ce plan détaille, à l'attention du personnel et des parents, les aménagements spécifiques mis en place afin de fournir le soutien nécessaire à l'élève. Les parents sont associés à toutes les étapes de ce processus, depuis sa planification jusqu'à son suivi et son évaluation. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

SOUTIEN EN ANGLAIS LANGUE ADDITIONNELLE (EAL)

Un soutien en anglais langue additionnelle (EAL) est proposé à tous les élèves de Foundation 2 à DP2 qui ont besoin d'une aide supplémentaire pour apprendre l'anglais, accéder au programme scolaire et développer leurs compétences en littératie. Ce soutien est proposé soit en classe, soit dans le cadre de cours d'EAL distincts, selon les besoins de l'élève.

Les élèves débutants bénéficient d'un programme personnalisé élaboré par un enseignant spécialiste EAL en fonction de leurs besoins. Les parents reçoivent des rapports trimestriels sur les progrès de leur enfant ainsi que des ressources qu'ils peuvent utiliser à la maison. Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES (ECAS) ET GARDE APRÈS L'ÉCOLE

Nous proposons une large gamme d'activités extrascolaires afin de soutenir les centres d'intérêt et les passions de nos élèves. Nos ECAs couvrent différents domaines tels que le sport, le bien-être, les activités académiques, les loisirs, les arts, les travaux manuels et les jeux.

Certaines activités sont gratuites, tandis que d'autres donnent lieu à des frais supplémentaires. Les inscriptions aux activités se font chaque trimestre via SchoolsBuddy, notre plateforme dédiée.

En complément du programme de musique proposé à LCIS, les élèves peuvent également choisir de suivre des cours de musique privés. Plusieurs professeurs de musique indépendants interviennent sur le campus et proposent des cours de chant, de théorie musicale ainsi que de nombreux instruments.

Garderie après l'école

Les élèves de F1 à Year 7 sont les bienvenus à notre service de garderie après l'école. Celui-ci est proposé chaque jour de 15h05 à 18h15 et offre aux élèves un environnement sûr et encadré où ils peuvent se détendre, jouer ou faire leurs devoirs. Le coût est de 15 CHF par séance.

VOYAGES RÉSIDENTIELS

Les camps résidentiels du troisième trimestre font partie intégrante de notre programme scolaire, de Year 1 à DP1. Tous les séjours sont organisés par des prestataires expérimentés et de grande qualité, et encadrés par les membres de notre personnel. Notre équipe reste à la disposition des familles pour discuter de toute préoccupation ou des besoins particuliers d'un enfant avant le départ. Les dates, les modalités détaillées ainsi que les formulaires d'autorisation relatifs aux voyages résidentiels seront communiqués aux parents en temps utile.

Malheureusement, nous ne sommes pas en mesure d'accepter les arrivées tardives ou les départs anticipés lors de ces séjours.

Pendant le troisième trimestre, les élèves de Year 1 à Year 6 participent à un camp résidentiel de 3 jours (2 nuits). Les voyages résidentiels du Secondaire ont lieu après les examens de fin d'année, au mois de juin.

IMPLICATION DES PARENTS

Conseil des parents

Notre Conseil des parents constitue un lien essentiel entre l'école et les familles et est au cœur de notre engagement à travailler ensemble comme une seule équipe. Il représente l'ensemble des parents et leur voix au sein de la communauté scolaire. Son rôle est de faciliter la communication entre les parents et l'école, tout en apportant des conseils et des retours concernant les points forts de l'établissement et les axes d'amélioration.

Les domaines abordés incluent notamment le programme scolaire, les apprentissages, les infrastructures, les ressources, la santé et la sécurité, la communication et les relations entre l'école et les familles, l'ouverture internationale et la diversité culturelle, la promotion de la participation des parents aux enquêtes, séminaires et ateliers, ainsi que la promotion de l'école auprès de la communauté locale et des groupes d'expatriés. Le Conseil n'a pas pour mission d'examiner les situations individuelles concernant les élèves.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (PTA)

L'Association des Parents d'Élèves de LCIS (PTA) est ouverte à tous les parents et membres du personnel. Deux grands événements sont généralement organisés chaque année : le Trunk or Treat et le Festival culinaire de la Journée Internationale. Une communication régulière permet également de tenir les parents informés des réunions, cafés-rencontres et événements sociaux.

Par ailleurs, un parent de chaque classe est élu Représentant de classe et agit comme coordinateur social et porte-parole de la classe. Les Représentants de classe se réunissent régulièrement pour organiser des programmes et activités sociales, vendre des uniformes d'occasion et communiquer avec la direction de l'école au nom des parents.

La PTA joue un rôle essentiel au sein de la communauté scolaire et accueille volontiers de nouveaux bénévoles à tout moment. N'hésitez pas à contacter l'Association des Parents à l'adresse lacote_pta@yahoo.com.

La PTA de LCIS gère également un groupe Facebook privé afin de partager des informations et de tenir les familles informées des événements. Veuillez cliquer [sur ce lien](#) et demander simplement à rejoindre le groupe.





LA CÔTE
INTERNATIONAL SCHOOL
AUBONNE